



Conditions de réussite de la Maturité professionnelle  
Economie et services, Type "Economie",  
MP1 modèle intégré  
*selon Orfo 2012 et Ordonnance MP 24.09.2009*

Calcul de la moyenne de fin de formation MP 1			
Branches (les moyennes semestrielles sont arrondies à 0.5)	Note « école » à 0.5	Note « examen » écrit à 0.5 + oral à 0.5	Note de branche à 0.5
<b>Français</b>	Moyenne des 6 semestres	écrit + oral	½ note école ½ note examen
<b>Allemand</b>	Moyenne des 6 semestres	écrit + oral	½ note école ½ note examen
<b>Anglais</b>	Moyenne des 6 semestres	écrit + oral	½ note école ½ note examen
<b>Mathématiques</b>	Moyenne des 6 semestres	écrit	½ note école ½ note examen
<b>Finances et comptabilité</b>	Moyenne des 6 semestres	écrit	½ note école ½ note examen
<b>Economie et droit</b>	Moyenne des 6 semestres	écrit	½ note école ½ note examen
<b>Histoire et institutions politiques</b>	Moyenne des 4 semestres	Pas d'examen	Note école seule
<b>Technique et environnement</b>	Moyenne des 4 semestres	Pas d'examen	Note école seule
<b>Travail interdisciplinaire</b>	TIB (moyenne) TIP		½ note TIB ½ note TIP
<b>Note globale</b>			Moyenne pondérée à 0.1

**Selon l'art. 17al 4 de l'ordonnance de la maturité professionnelle (24.09.2009)** La promotion a lieu

si:

- la note globale est égale ou supérieure à 4;
- la somme des écarts entre les notes insuffisantes et la note 4 est inférieure ou égale à 2; et
- deux notes au maximum sont inférieures à 4.

L'obtention du certificat fédéral de maturité professionnelle présuppose l'obtention du certificat fédéral de capacité. Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employé-e de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 26 septembre 2011 (Art. 44)

## Calcul des notes pour l'obtention du CFC

### Partie scolaire

Branches (les moyennes semestrielles sont arrondies à 0.5)	Note «école» à 0.5	Note «examen» à 0.5	Note de branche à 0.1	Coefficient
<b>Français</b>	Reprise de la note MP			1
<b>Allemand</b>	Reprise de la note MP			1
<b>Anglais</b>	Reprise de la note MP			1
<b>ICA</b>	Moyenne des 4 semestres	Écrit en fin de 2ème	½ note école ½ note examen	1
<b>Economie et Société (ES1)</b>		examens MP : Finances et compta (FC) et Economie et droit (ED)	½ examen MP FC ½ examen MP ED (compte double)	2
<b>Economie et Société (ES2)</b>	Moyenne des six semestres note scolaire FC  Moyenne des six semestres note scolaire ED		½ moyenne MP FC ½ moyenne MP ED	1
<b>Travaux de projet</b>	Moyenne des notes A&R Note du TA		½ note moyenne A&R ½ note TA	1
<b>Note globale</b>			Moyenne pondérée	

**Selon Orfo 2012, art. 22.1.b la partie scolaire est réussie si :**

- ✦ la note globale est supérieur ou égale à 4.0, et
- ✦ pas plus de deux notes de branche de la partie scolaire sont insuffisantes
- ✦ la somme des écarts négatifs pondérés par rapport à la note 4.0 ne comporte pas plus de 2.0 points (en tenant compte des coefficients).

<b>Partie entreprise</b>				
<b>Branche</b>	<b>Type d'examen</b>	<b>Remarques</b>	<b>Arrondi</b>	<b>Pondération</b>
<b>Pratique professionnelle</b>	Examen écrit		0.5	¼
	Examen oral		0.5	¼
<b>Situations de travail et d'apprentissage</b>	6 STA	8 notes en tout, également pondérées	0.5	½
<b>Unités de formation ou contrôles de compétences</b>	UF / CC			
<b>Note globale</b>			Moyenne pondérée à 0.1	

**Selon l'Orfo 2012 art 22.1.a,**

**la partie de procédure de qualification partie entreprise est réussie si :**

1. la note globale est supérieur ou égale à 4.0, et
2. pas plus d'une note de branche de la partie entreprise est insuffisante, et
3. aucune note de branche de la partie entreprise n'est inférieure à 3.0.

**Selon l'Orfo 2012 art 22.1. a +b,**

**l'examen est considéré comme réussi si les critères sont remplis pour la formation scolaire et pour la formation en entreprise.**